

KELEIER AR MERZHER



Photo de Arnaud Poirier



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

Juillet 2017

MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
MERCREDI : 13h30 - 17h30
JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : : 02 98 25 14 02
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON Maire, présidente aux finances, budget,
administration Générale, développement

Jean-Michel DONVAL Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie
espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT Relations avec association/tourisme, animation
culturelle, communication, bulletin municipal,
bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Regroupement Pédagogique Intercommunal

• Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

• Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers: 18

Gendarmerie: 02 98 85 00 82

EDF (dépannage): 0810 333 029

Service assainissement de la CCPLD : 02 98 85 49 66

Service d'astreinte (24h/24 et 7j/7) : 06 11 74 64 98

SAMU / Gardes médicales: 15

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Astreinte Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Astreinte Frelons asiatiques (SIPP):
06 80 60 33 75

Le **Keleier** est édité par la commune de La Martyre - 4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE.

Tél. : 02.98.25.13.19 Site : <http://www.lamartyre.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre.

Directrice de la publication : Chantal Soudon. **Rédaction, mise en page, maquette,**

illustrations : Commission municipale du bulletin et Nastasia ANDRO (patrimoine)

Impression : MKS Communication **Crédits photos** : photothèque municipale divers partenaires

Tirage : 380 exemplaires

Vous pouvez consulter le bulletin municipal de ce trimestre ainsi que les bulletins municipaux des trimestres précédents sur le site internet de la commune .

Le mot du maire



SOMMAIRE

Edito	1
Agenda	2-5
Infos pratiques	4-5
Vie communale et intercommunale.....	6-13
Vie associative	14-20
Breton	21

Ça y est , c'est fini ! Cela a été le sentiment assez répandu le dimanche 18 juin à 18 h, à la fin du marathon électoral de ce printemps. Même si plusieurs avaient déjà arrêté en cours de route tant l'abstention s'est révélé importante pour les législatives .

Depuis le mois d'avril , vous avez donc été invités à plusieurs promenades dominicales à la mairie en direction de l'urne municipale. Là, chacun a pu déposer son bulletin de vote dans l'urne après être passé par le secret de l'isoloir. En même temps , les listes d'émargement se complétaient petit à petit.

Puis, est venue l'heure du dépouillement où, dans un silence recueilli, les scrutateurs besogneux auront inscrit, bâton par bâton, le nombre de voix de chaque candidat, sous le contrôle visuel des membres du bureau de vote.

Enfin la centralisation, encore reportée manuellement, aboutira au résultat, transmis par téléphone à la Préfecture puis affiché sur la porte du bureau de vote.

Pour clôturer cette soirée , je me serai rendue dès que possible à la gendarmerie de Landerneau déposer l'enveloppe cachetée comprenant les résultats, là aussi manuscrits, signés par les assesseurs et les scrutateurs, ainsi qu'une des deux listes d'émargement.

À l'heure du numérique, ce processus électoral peut paraître appartenir au passé alors qu'il se répète dans un rite identique ou similaire à l'occasion de toutes les élections dans tous les pays. On peut en conclure qu'il est d'abord fait confiance, au travers de ces rites un peu poussifs mais réconfortants, à la vigilance de l'homme , par définition pas «piratable».

En tous cas, ce processus électoral nous donne l'occasion à nous, élus qui tenons les urnes , de vous rencontrer et d'échanger avec vous et, pour ce qui me concerne, j'en suis ravie.

Je souhaite à tous un très bel été.

Chantal SOUDON

Echu eo, a-benn ar fin ! Evel-se o doa soñjet un tamm mat a dud d'ar Sul 18 a viz Even da 6e d'abardaez, goude an hir a aridennad dilennadegoù a oa bet en nevezamzer-mañ. Ha pa vefe chomet lod a-sav e-kreiz an hent, ken niverus e oa an dud n'o doa ket votet evit dilenn ar gannaded.

Abaoe miz Ebrel e oac'h bet pedet meur a wech da vale d'ar Sul betek an ti-kêr m'evedo boest-votiñ ar gumun. Eno en doa gallet pep hini lakaat e vilhed e-barzh ar voest, goude bezañ tremenet el lochenn votiñ. War ar memes tro e veze leuniet tamm-hatamm al listennoù da sinañ.

Goude-se e oa deuet mare an depouilhaded. Gant didrouz ha parfetiz e oa bet notennet, bazz-ha-bazz, gant ar skrutatourien, an niver a vouezhioù evit kement hini a oa war ar renk, dindan lagad izili ar burev-votiñ.

Erfin, ar c'hreizennañ, graet gant an dorn c'hoazh, evit kavout an disoc'h a vo roet d'ar Prefeti dre bellgomz, ha skritellet war dor ar burev-votiñ da c'houde.

Kement ha klozañ an nozvezh, e oan aet ar buanañ ar gwellañ da archerdi Landerne da reiñ ar golo-lizher siellet, ennañ an disoc'hoù, skrivet gant an dorn int ivez, sinet gant an harperien hag ar skrutatourien, hag unan eus al listennoù da sinañ.

En amzer an traoù niverel e c'hall an doare-se d'ober dilennadegoù diskouez bezañ eus an amzer-dremenet, pa vez graet al lid-se pe unan damheñvel adarre hag adarre da-geñver an holl zilennadegoù en holl vroioù. Gant-se e c'haller soñjal e vager fiziañs en evezh mab-den da gentañ, dre al lidoù-se, un tamm labourus met koñfortus evelato, rak mab-den evel m'emañ ne c'hall ket bezañ « piratet ».

Mod pe vod, gant an dilennadegoù-se hor bez-ni tro, an dilennidi a ra war-dro ar boestoù-votiñ, da gejañ ha da gaozeal ganeoc'h, hag evidon-me ez on laouenkaer gant kement-se.

Un hañvezh kaer a souetan d'an holl ac'hanoc'h.

Chantal SOUDON

Agenda

Agenda des événements locaux

Dates communiquées lors de la réunion de l'élaboration du calendrier annuel des associations

Du 1er juin au 31 juillet

La commune de La Martyre accueille les artistes qui souhaitent peindre les croix et calvaires de la commune dans le cadre du concours « Croix et Calvaires de Bretagne ». Ouvert à tous les amateurs de peinture.

Samedi 15 juillet : à La Martyre

Couleurs de Bretagne : des artistes amateurs peignent notre patrimoine de La Martyre tout au long de la journée

Un jury récompensera les plus belles œuvres : Maison du Plateau à partir de 18 h

Samedi 2 septembre de 10 h 00 à 12 h 00 :

à La Martyre, maison du Plateau
Forum des associations et animations du Plateau

Dimanche 3 septembre :

Pardon St Antoine à Ploudiry
Messe à 10 h 30 à la Chapelle de St Antoine

Samedi 9 septembre :

Fête de l'amitié -Maison du Plateau
Anciens combattants

Samedi 16 et dimanche 17 septembre :

Week-end cavaliers du Plateau

Samedi 23 septembre : à 14h :

Concert—Maison du Plateau
Rocking Breizh Club



Horaires d'été de la mairie

En juillet et août, la mairie est ouverte :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Si vous ne pouvez pas vous libérer pendant ce créneau, appelez la mairie, on trouvera une solution...



Horaires des messes

Dimanche 9 juillet à 10 h 30 à Le Tréhou

16 juillet à 10 h 30 à La Martyre

23 juillet à 10 h 30 à Loc Eguiner

30 juillet : Pas de célébration
Pardon de Loc Ildut à Sizun

6 août à 10 h 30 à Ploudiry

13 août à 10 h 30 à Le Tréhou

15 août : Assomption-pas de célébration sur
le Plateau : Pardon à Rumengol, Bodilis

20 août à 10 h 30 à Loc Eguiner

27 août à 10 h 30 à La Martyre

3 septembre à 10 h 30 à Ploudiry
Pardon de St Antoine

10 septembre à 10 h 30 Pardon de St Eguiner

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial) est disponible dans toutes les églises du Plateau.

Vous y trouverez des renseignements pratiques.

Une permanence est assurée : le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. (02 98 25 12 43)

Les horaires des messes peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper

<http://catholique-quimper.cef.fr>

Vous y trouverez quelques indications qui vous aideront à trouver les contacts utiles pour une célébration chrétienne à l'église : baptême, mariage, funérailles.

Prochain Conseil municipal
le

Vendredi 15 septembre à
20 h 00

en mairie

A Tout'Art accueille Deux Artistes Peintres pour l'Été 2017
Sur le site atypique de l'Ossuaire dans l'enclos Saint Salomon
et à l'atelier F Art-Ouest

avec le concours de la commune de la Martyre.

Au mois de Juillet nous avons l'honneur de recevoir Jacqueline Page artiste plasticienne partenaire volontaire de l'ATD qui nous offrira un voyage initiatique au cœur de l'altruisme. Cette grande dame offre, avec une immense générosité, un univers imagé aquarellé qu'elle appelle des "fixés sous verre" ou "diorama". Dans ce voyage autour du monde, l'artiste sera présente pour accompagner le publique de tous âges avec des témoignages écrits de ses rencontres et initiations tout au long de sa route depuis 1994.



Petite vitrine avec un effet de mouvement accentué par la superposition des silhouettes aquarellées. (photo 2017 Jacqueline Page)

Au mois d'Août: Départ vers l'insolite avec Steva alias Brigitte Conan artiste peintre poétesse, architecte de l'improbable qui va entrainer le publique dans un univers ludique, riche en couleur, aux formes gourmandes, à l'espièglerie attachante et au style inclassable. Résidente de Morlaix depuis 2013, la peinture et son monde l' habite depuis 30 ans, et remplit les salles d'expositions dans toute la Bretagne.



Peintures à l'huile de Steva
exposition Mai 2017 par a.tout'art (photo Kty.h)

Pour tous renseignements, contacter: kty.h : 06.31.39.20.69 et J.C-J : 06.31.25.01.19 ou écrire à: a.tout.art@hotmail.fr



L'association « Couleurs de Bretagne » pose ses pinceaux à La Martyre le samedi 15 juillet 2017.

Vous pouvez participer à cette journée :

➤ en peignant ou dessinant un détail ou une pièce complète de notre riche patrimoine.

Le règlement complet du concours est à la disposition des artistes sur le lieu du concours et sur le site internet. :

couleurs-de-bretagne@orange.fr

➤ En venant admirer, en fin de journée, toutes les œuvres représentant La Martyre qui seront exposées à la Maison du Plateau.



Ci-dessus peinture de Marie Annick L'ERROL de La Martyre

En-dessous, la sacristie peinte par Jean-Charles JACQUEMARD de Ploudiry et un dessin de Fons de KORT

PARTICIPEZ...

Chacun peut participer, enfants, parents, grands-parents, répartis en 9 catégories d'âge et de compétence.



Gauguin 1 : jusqu'à 3 ans

Gauguin 2 : 4 à 6 ans

Devéria : 7 à 9 ans

Bonnard : 10 à 12 ans

Jourdan : 13 à 15 ans

Helleu : 16 à 18 ans

Dargent : amateurs 19 ans et +

Sérusier : confirmés 19 ans et +

Morisot : primés régionaux

Chaque peintre peut participer à autant de concours qu'il le souhaite. Les œuvres primées des catégories Gauguin 1 et 2, ainsi que Devéria ne sont pas présentées en finale. Pour les catégories Jourdan et Helleu, passage en catégorie supérieure après 6 prix locaux. Dargent, changement de technique après 4 prix locaux et passage en Sérusier après 8 prix. Sérusier, changement de technique après 4 prix locaux.

Toutes expressions y compris abstraites sont acceptées dans chaque catégorie. Toutes les techniques à plat sont autorisées et classées comme suit :

- ◆ Huile, acrylique, pastel gras
- ◆ Aquarelle, encre lavis, dessin aquarellé, gouache, feutre
- ◆ Dessin polychrome (pastel sec, craie, crayon de couleurs)
- ◆ Dessin monochrome (crayon graphite, calame, fusain, plume, encre)
- ◆ Collages



Agenda du GRPP



Randonnées Spéciales Estivants 2017

Le G.R.P.P. vous propose 3 Randonnées Guidées et Gratuites

- ↻ - 29 Juin à **Tréflévénéz** : Départ à **14h00** Place de l'église
- ↻ - **20 Juillet** à **La Martyre** : Départ à **14h00** Place de l'église
- ↻ - 17 Août **au Tréhou** : Départ à **14h00** Face à la mairie

Les municipalités offrent un pot de l'amitié à l'issue de la randonnée.

Pour tous renseignements :

Randonnées du soir - organisation G.R.P.P. -

Tous les mardis soir du 4 juillet au 8 août (1h30 à 2h00 de marche)

départ à 20h00 précises

04 juillet	Ploudiry	Place de l'église	Bernard Abalain	02.98.25.11.39
11 Juillet	Loc-Eguiner	Place de l'Eglise	Remi Ropars	02.98 68.06.95
18 Juillet	Le Tréhou	Place de l'Eglise	Yvette Le Borgne	02 98 68.82.52
25 Juillet	Tréflévénéz	Face à la mairie	Jean Cariou	02.98.21.93.59
01 Août	La Martyre	Place de l'Eglise	Janine Le Lann	02.98.25.10.66
08 Août	La Roche-Maurice	Place de l'Eglise	André Person	02.98.25.12.69



La Voie romaine, chemin en partant du bourg vers la Départementale N° 764
(photo prise par Roland LE TOULLEC)

Actualité info

Etat civil du 2ème trimestre 2017

Mariages :

Le 6 mai : Olivier, Jean-Yves MENEZ et Muriel, Evelyne CANTE, Kersaglan

Le 13 mai : Nicolas, Michel EHRHARDT et Aude LAMBERT, Kerlavarec

Le 22 mai : David PENDUFF et Annick, Odile, Françoise, Jeanne GRUNY, 10 rue St Salomon

Le 24 juin : Mickaël HASLE et Adeline PAUGAM, 9 Route de La Roche

Décès :

Le 15 mai : Jean Marie LE BOT, Ty-Croas

Le 29 mai : René, François, Marie CABON, Ker-glouaran

Urbanisme enregistré en mairie

Dépôt de permis de construire

Maison : 3 Lann Ar Merzher : Stéphane MORVAN de La Roche Maurice

Maison : 16 Lann Ar Merzher : Anthony L'ERROL de La Martyre Traon Perenez

Extension bâtiment de porcherie : GAEC d'Iscoat

Dépôt de déclaration préalable

Ravalement cantine et logements locatifs : La commune, 2 route de La Roche

Modification des ouvertures : Bernard KERMARREC, 5 A l'orée du bois

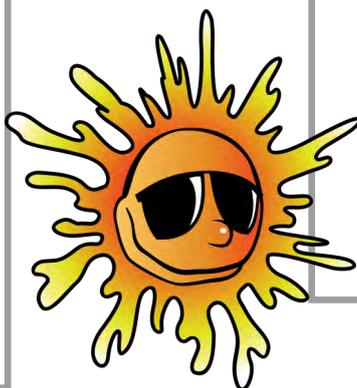
Réfection toiture : Axel BATARD, 1 rue St Salomon

Les imprimés de demande d'autorisation d'urbanisme sont sur le site : www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie

Analyse d'eau

Prélèvement du 20 mars 2017
bourg de La Martyre
Chlore libre : < 0.1 mg/LCl2/
Chlore total : 0.1 mg/LCl2
pH : 6.7 unité pH -
Nitrates : 18 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité.
L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.



Cimetière en gestion raisonnée



La commune de La Martyre s'est engagée à ne plus utiliser d'herbicides pour l'entretien de ses espaces verts, y compris le cimetière.

Ce changement implique une nouvelle façon de travailler pour les services techniques.

Des **binettes** seront bientôt mises à votre disposition pour le désherbage de cet espace, notamment entre les tombes.

N'hésitez pas à vous en servir !.....et à les remettre à leur place.

Cantine : épluchures et autres coquilles d'œuf vont aux composteurs



Registre canicule :

Un registre canicule est tenu en mairie.

Il recense les personnes fragiles ou âgées qui nécessitent une prise en charge rapide en cas d'événements exceptionnels (canicules, inondations...).

N'hésitez pas à venir en mairie vous inscrire ou à inscrire une personne qui vous semble vulnérable.

Informations pratiques

Délivrance des Cartes d'Identité Nationale et des passeports :

Premier RV obligatoire en :

☐ **Mairie de Landerneau 02 98 85 43 00**

Reçoit du lundi au vendredi :

9 h 00 / 11 h 30 // 13 h 30 / 16 h 30

Le samedi matin : 9 h 00 / 11 h 30

Possibilité de prendre RV sur l'adresse mail suivante : etatscivil@mairie-landerneau.fr, en proposant plusieurs dates et créneaux.

☐ **Mairie de Sizun 02 98 68 80 13**

Reçoit le mardi après-midi, le jeudi matin, le vendredi après-midi et le samedi matin.

Il est souhaitable de remplir une pré-demande en ligne : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

La carte d'identité établie depuis le 01/01/2004 est valable 5 ans de plus pour une personne majeure au moment de l'établissement de la carte.

Possibilité de renouveler la carte si modification à apporter (changement d'adresse, d'état civil etc...).

Pour une demande de carte d'identité ou de passeport, vous trouverez des informations fournis par la mairie de Landerneau ainsi que la liste des pièces obligatoires à fournir sur le site internet de La Martyre ou sur demande en mairie.

Récupération des déchets sur la commune

Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

Pour acheter un conteneur : appeler le service environnement de la Communauté de communes, Zone de St Ernel à Landerneau : 02 98 21 34 49

Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau : verre et textiles

Aire intercommunale de Keravel : route de Ty-Croas : déchets verts **UNIQUEMENT**

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...)

s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Horaires des déchetteries de St Eloy à Plouédern et de Daoulas

Horaires d'hiver du 01/11 au 28/02 : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

Horaires d'été du 01/03 au 31/10 : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00

Commande de conteneurs à ordures ménagères et composteurs

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

☎ 02 98 21 34 49 // Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

TARIFS :

Bacs verts (ordures ménagères) : 120 l : 10 € // 180 l : 12 € // 240 l : 15 € //

Bacs jaunes (déchets recyclables) : 240 l : 15 €

Composteurs : 300 l : 20 € // 600 l : 25 € // 800 l : 30 €

Journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

Campagne d'automne de dératissage et désourisaison

L'entreprise APA passera en septembre ou octobre. Pour recevoir sa visite s'inscrire dès maintenant en mairie

Les chantiers en photos



Au fil des conseils municipaux

Séances du 19 mai et du 16 juin 2017

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

Subventions aux associations

Le Conseil municipal a voté les subventions aux associations :

ASSOCIATIONS de LA MARTYRE		3950
	CLUB DES BRUYERES Retraités La Martyre-Tréflévénez	200
	CLUB GYM de La Martyre	400
	LIVRES ET CULTURE sur le plateau Bibliothèque	1000
	SOCIETE DE CHASSE	300
	ASTRO CLUB ALNITAK	100
	SAINTE PIERRE PLOUDIRY LA MARTYRE	200
	ASSO. PARENTS D'ELEVES DE LA MARTYRE	1750
ASSOCIATIONS DU PLATEAU et du CANTON		2200
	AMICALE LAIQUE DU PLATEAU 6 sections	800
	PLOUDIRY SIZUN HANDBALL	1200
	A TOUT'ART	200
ASSOCIATIONS PAYS LANDERNEAU-DAOULAS		360
ENVIRONNEMENT AGRICULTURE		
	A.A.P.P. DAOULAS	50
	A.A.P.P.M.A. ELORN	50
SANTÉ SOCIAL HUMANITAIRE		
	Ass. TREZERIEN CLUB PIERRE DE LUNE	30
	DONNEURS SANG LANDERNEAU	30
	CROIX ROUGE Landerneau	100
SPORT		
	PAYS LANDERNEAU ATHLETISME	100
AUTRES ASSOCIATIONS		350
SANTÉ SOCIAL HUMANITAIRE		
	VIE LIBRE du FINISTERE BREST	100
	A.D.A.P.E.I. QUIMPER	100
	RESTAURANT DU CŒUR 29	50
	SECOURS CATHOLIQUE (Landerneau Daoulas)	50
	SOLIDARITE PAYSANS du FINISTERE	50
TOTAL		6860 €

Concessions au cimetière

Le Conseil municipal a décidé d'établir des concessions au cimetière. Un règlement s'appliquera. Des tarifs et durées de concession ont été votés :

Coût d'une concession

Dimension de la tombe	15 ans	30 ans
2 m ²	40 €	80 €
4 m ²	80 €	160 €
6 m ² (pour concessions existantes)	120 €	240 €

Pour le site cinéraire :

<u>Mini tombe</u> Concession pour 15 ans : 40 € Concession pour 30 ans : 80 €	<u>Achat de la caverne</u> : 500 € + Concession pour 15 ans : 40 € Concession pour 30 ans : 80 €
---	--

Mise en lumière intérieure de l'église

Le Conseil a confié à la société ARCEM de Saint Martin des Champs le marché de mise en lumière de l'intérieur de l'église pour un montant de 35 859 € TTC.

Les travaux démarreront le 30 août prochain.

Tarifs des repas cuisinés par le restaurant scolaire

Le Conseil a décidé des nouveaux tarifs qui seront appliqués à compter du 1er septembre 2017 :

Repas « régulier » : 3.50 €

Repas pour les enfants domiciliés dans une commune extérieure : 5.45 €

Repas occasionnel et adulte : 6 €

Location et mise à disposition des barnums achetés par la commune

Le Conseil décide de mettre gracieusement à la disposition des associations du Plateau et de louer aux habitants de La Martyre les 4 barnums achetés par la commune :

Modalités d'utilisation des barnums

Mise à disposition gratuite :

Les barnums ont pour vocation première d'être utilisés dans le cadre de la vie associative du Plateau pour des manifestations organisées sur le territoire de la commune.

Ils seront aussi mis à la disposition des habitants pour les fêtes de quartier / fêtes des voisins.

Location payante :

Les habitants pourront louer les barnums moyennant un prix de location forfaitaire pour un week-end fixé à 100 € (pour 1 ou 4 barnums). Une caution de 500 € et une attestation d'assurance seront demandées.

La réservation se fait en mairie sous forme de bon de réservation qui sera validé par l' élu référent. Celui-ci sera chargé d'effectuer l'état de lieux avant et après la réservation.



Description sommaire :

Dimension d'un barnum 3 m x 3 m

Il est fermé sur 3 côtés.

Pieds réglables : hauteur de 180 à 210 cm

Cales

Nombre de barnums pouvant être loués : de 1 à 4

MAISON DES ENFANTS KERBRUCK LA MARTYRE



Pendant les vacances de printemps, près d'une trentaine d'enfants ont été reçus tous les jours au centre aéré de Kerbruck sous la houlette de Patricia CHEMINOT et Marie-Hélène CLOAREC encadrées par Myriam QUERE, Gwenn RONFLET, Patricia PLATERO et deux stagiaires BAFA : Myriam PERNEL et Maëlis Le BERRE.



Le thème de la première semaine était consacré aux animaux de la forêt et les enfants se sont rendus au domaine de Menez-Meur à Hanvec et au musée du loup au Cloître-Saint-Thégonnec avec les enfants du centre de la Roche-Maurice. La deuxième semaine avait pour thème les arts du cirque, avec une visite, le jeudi au cirque Medrano à Morlaix. Le vendredi, les enfants, à leur tour, étaient fiers de montrer leur adresse en exécutant quelques tours de jonglage ou d'équilibre dans un petit spectacle devant leurs camarades et les animatrices.

Le centre sera ouvert cet été du 10 juillet au 28 juillet et du 16 Août au 1 septembre.

Vous trouverez le programme et les bulletins d'inscription sur le site SIPP.BZH

Contact : centredeloisirsplamartyre@orange.fr ou 02 98 25 15 69

Informations

Communauté de communes
du pays de Landerneau-Daoulas

Mai 2017



Dans les coulisses d'Aqualorn

Atout indéniable d'attractivité du territoire qui concourt à la qualité de vie des habitants, Aqualorn est pour beaucoup un centre aquatique où il fait bon se détendre et se dépenser.

Mais pour assurer un confort optimal aux usagers, c'est en coulisses (ou plutôt en sous-sol) qu'une équipe de techniciens veille à la qualité de l'eau et de l'air. Car le bassin d'une piscine ne se remplit pas simplement comme une baignoire, même si, au départ du processus, il s'agit de la même eau issue du réseau de la ville. L'eau doit être filtrée (filtres à sable), traitée, chauffée. Le système fonctionne en circuit dans lequel on vient renouveler l'eau de façon partielle mais permanente. Et c'est la même chose pour l'air. Un vrai travail de précision.

Sous les bassins, se trouve un monde insoupçonné du public : un dédale de tuyaux, de filtres, d'appareils électroniques de mesure, chacun relié à un circuit dédié et qui fait l'objet d'une vérification constante des techniciens à pied d'œuvre pour remplir leur objectif premier : garantir votre sécurité, votre confort et votre satisfaction.

De nombreux paramètres sont à surveiller et à ajuster pour garantir un niveau d'exigence supérieur aux normes exigées.

La température de l'eau et celle de l'air sont le fruit d'un subtil équilibre qui varie selon les perceptions de chacun mais surtout selon les conditions météorologiques extérieures. Les réglages sont modifiés pour assurer une température constante.

En complément des contrôles bactériologiques menés par l'agence régionale de santé deux fois par mois, la qualité de l'eau est testée ici deux fois par jour. Ces contrôles quotidiens permettent aux techniciens d'élaborer la juste proportion entre correcteur de PH, désinfectant et agent floculant. Ce dernier permet d'améliorer l'efficacité des filtres à sable et d'agréger les matières organiques (peau, cheveux, etc.) dans les bassins pour les rendre plus lourds et les entraîner vers le fond où ils sont aspirés par les robots de nettoyage. A cela s'ajoute une veille sur le renouvellement de l'eau. L'apport de « nouvelle » eau du réseau de la ville varie de 60 à 100 litres par jour et par baigneur et est ajusté selon la fréquentation et les résultats d'analyse. Cet apport permet de limiter l'usage de produits de traitement.

A noter que des travaux de rénovation énergétique ont été effectués fin 2016 et qu'Aqualorn est désormais alimenté par le réseau de chaleur issu de la chaufferie bois attenante.

www.aqualorn.fr



Filtres à sable



Et vous ?



Soyez vous aussi acteur de la qualité de l'eau d'Aqualorn en prenant une douche savonneuse AVANT d'entrer dans le bassin. Ce geste simple permet de réduire la présence de matières organiques dans l'eau et de fait, diminue les besoins en produits de traitement et en renouvellement d'eau.



DOUCHE
OBLIGATOIRE



Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas

59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex - Tel. 02 98 21 37 67 - accueil@ccpld.bzh - www.pays-landerneau-daoulas.fr



L'EAU DU ROBINET ET LES METAUX : PLOMB, CUIVRE et NICKEL

Information au consommateur

La qualité de l'eau du robinet est surveillée par le responsable de la distribution d'eau et contrôlée par l'Agence Régionale de Santé (ARS). La présence de métaux tels que le plomb, le cuivre et le nickel dans l'eau à la sortie des installations de production d'eau est faible voire indétectable.

Cependant, ces substances peuvent se retrouver à des concentrations supérieures dans l'eau du robinet du consommateur. Cette présence éventuelle est alors due à la dissolution dans l'eau de ces métaux contenus dans les canalisations (réseaux intérieurs et éventuellement branchements publics), les vannes et les éléments de robinetterie des réseaux intérieurs du bâtiment. La dissolution des métaux dans l'eau peut être augmentée par la stagnation de manière prolongée de l'eau dans les canalisations internes et la présence éventuelle d'un dispositif collectif ou individuel d'adoucissement de l'eau.

Recommandations générales de consommation

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après une période recommandée d'une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voire une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante que la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller.

Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années cinquante pour les canalisations du réseau de distribution interne de l'habitation et jusque dans les années soixante pour les branchements publics.

Limites et références de qualité réglementaires au robinet du consommateur en application du code de la santé publique

Plomb : la limite de qualité est fixée à 10 µg/L

Cuivre : la limite de qualité est fixée à 2 mg/L et la référence de qualité est fixée à 1 mg/L

Nickel : la limite de qualité est fixée à 20 µg/L

Ener'Gym

Nous pratiquons des activités bien-être, ludiques et conviviales,
qui conviennent à tous les âges et à tous les niveaux,
aux hommes comme aux femmes.

Nous progressons à l'écoute de notre corps.
Nos animateurs sont formés à cette démarche éducative.



Objectifs : améliorer la force, la souplesse, la coordination et le maintien.



N'hésitez pas à venir tester, tous les ans, portes ouvertes au mois de juin.

La saison 2017/2018 débutera le 11 septembre.

Rendez-vous au forum des associations début septembre pour les adhésions.

Contacts : assogymlamartyre@gmail.com

Mithé : 06 64 79 14 55

Bibliothèque

La bibliothèque de La Martyre fait peau neuve pendant l'été !

Info travaux :

A partir du 9 juillet et jusqu'au 13 août la bibliothèque prend ses quartiers d'été pour travaux. Pendant cette période elle refait sa déco et son aménagement !

Vous pourrez donc lors de la dernière semaine de prêt du 4 au 9 juillet emprunter plus d'ouvrages que d'habitude.

Venez découvrir dès le 13 août, de la couleur, du peps, et plus de 200 ouvrages de la bibliothèque du Finistère venus accroître notre fonds.



Nouveauté : un atelier café tricot :

Tricoter vous intéresse mais seul(e) vous n'avez pas la motivation ?

Vous hésitez entre tricot et crochet ?

Que vous soyez amateurs ou avertis, venez échanger, discuter et tricoter à la bibliothèque de La Martyre autour d'un café ou d'un thé tous les 1ers mercredi du mois de 15h00 à 17h00

Le 1er café tricot aura lieu le mercredi 6 septembre 2017 à la bibliothèque de La Martyre.



Rappel des horaires jusqu'au 9/07 et à partir du 5/09 :

La bibliothèque est ouverte le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois, de 20h30 à 21h30, le mercredi de 10h30 à 12h00, le jeudi de 16h30 à 18 h00, le vendredi de 16h45 à 18h15, et le dimanche de 10h30 à 12h00.

Contact :

Bibliothèque, 4 route de Ploudiry, 02.98.25.13.01, bibliothequedelamartyre@orange.fr

Le Plateau en folie

17 juin 2017 : Une journée ensoleillée et pleine de convivialité

Commentaires de Jérôme Aillet et Christian Le Berre



A midi, les cochons sont prêts à être rôtis. Mais un incident technique oblige les agriculteurs à recourir à une solution plus écologique et sportive.

Entraînement improvisé pour la course cycliste du dimanche.



Le Pierrot technicien et la maquette



Travail d'équipe : tous pour la structure



Allez Jean-Yves, fais-nous ça bien !!



Qui a dit que les vaches n'étaient pas intéressées par les trains !!



Le soleil nous a bien aidé à faire de cette journée un beau moment de rassemblement sur le Plateau.

Remerciements aux agriculteurs, aux bénévoles du Plateau en Folie, aux groupes musicaux et à toutes les personnes qui se sont déplacées.

Merci à tous

Avant que ne commence le repas, une dégustation de bières est offerte aux organisateurs par l'association des brasseurs de la lune (Landerneau) : Gérard, Jean-Michel et Joss.





Les convives sont au rendez-vous



Bernard à la manœuvre



Une p'tite crêpe pour finir la soirée



Les groupes PH BABE et WANTED ont assuré l'animation musicale



Apothéose de fin de soirée



Club des Bruyères de La Martyre Tréflévénez

Mardi 16 mai 2017

Avec nos amis du club de La Mignonne du Tréhou, cette journée du mardi 16 mai, a vu notre groupe d'une cinquantaine de participants, à la découverte du nouveau site des Capucins de Brest. De ce belvédère nous avons pu avoir un point de vue très intéressant sur la cité, le pont de recouvrance, le château, la rade, la prison désaffectée de Pontaniou, ...

Après un commentaire, sur place, des ateliers de l'arsenal, en cours de réhabilitation en musée, nous avons pu nous offrir un aller retour en téléphérique au dessus de la Penfeld. Nous avons eu de la chance : quelques minutes après notre passage, nous avons vu les deux cabines en panne au-dessus du vide... !

L'après midi a été consacré à la visite du musée de la marine et ses quelque 700 marches, nous amenant de salle en salle et à l'extérieur, pour des points de vue exceptionnels. De l'avis général, cette journée est une réussite...



Le groupe sur le plateau des capucins

Les activités prévues pour la fin 2017

- jeudi 22 juin:Le club de la Mignonne du Tréhou accueilli à Tréflévénez par le club des Bruyères
- En juillet, août, ou septembre, le club de la Mignonne nous accueillera au Tréhou (date à préciser)
- Jeudi 10 août : pétanque, marche et jeux à Tréflévénez (goûter amélioré)
- jeudi 7 septembre : Inter-club (La Martyre-Ploudiry-Loc-Eguiner) à Loc-Eguiner
- Le 5 ou le 12 septembre : sortie du club, (à choisir et date à confirmer.)
- Le dimanche 15 octobre : Kig ha Farz du club .
- Le samedi 16 décembre : assemblée général et repas du 40^{ème} anniversaire du club.

=Dictée : Finale départementale le mercredi 4 octobre à Saint Renan

=Jeu « LE SAVEZ-VOUS » le lundi 9 octobre à Quimerch

=Spectacle « L'Amérique Latine », côté pacifique : le mercredi 8 novembre, soit à Plougastel Daoulas ou à Bric de l'Odet.



Le GRPP en pays Réginéen

C'est au Village Vacances "Roz-Armor" en ERQUY que les 46 randonneurs du G.R.P.P. (Groupe des randonneurs du plateau de Ploudiry) se sont retrouvés pendant ces 4 jours, sous la présidence de Janine Le Lann.

Le programme concocté était relativement chargé. C'est donc aussitôt après le repas du midi au Centre, qu'ils ont pris la route de St Malo pour une visite intra-muros sur les remparts en passant par la cathédrale et retour par le barrage de la Rance, Dinard, St Lunaire, St Briac etc...

Le lendemain journée de rando non-stop. Départ de Port à la Duc par le GR 34 direction St Cast le Guildo. Pique-Nique à St Cast et poursuite de la rando vers N.D. de la Garde et jusqu'à Pen-Guen.

Le jour suivant, c'est "cerise sur le gâteau", la traversée de la baie du Mont St Michel et la découverte des sables mouvants (impressionnant !) suivie de l'escalade des 365 marches qui mènent à la terrasse de la cathédrale et sa vue extraordinaire sur 360 °. Le dernier jour a permis à plusieurs de gravir l'îlot St Michel d'Erquy et d'y découvrir sa superbe petite chapelle, puis ensuite de se balader tout autour de la fameuse station balnéaire des Sables d'Or.

A tout point de vue, et ce de l'avis unanime, ce séjour a été une parfaite réussite. C'est donc enthousiasmés qu'ils ont regagné le Plateau de Ploudiry sous un soleil radieux omniprésent durant tout leur séjour.



Le GRPP au pied du Mont St Michel

Astro club Alnitak

Les prochaines animations :

Nuits des étoiles fin juillet

Vendredi 28, samedi 29, dimanche 30 juillet à partir de 22h30 : Nuits des étoiles sur le terrain habituel, RD35 route de Ty-Kroas, près de l'aire déchets végétaux.

Si la météo le permet, observation du ciel d'été à l'oeil nu (identification des satellites, station spatiale, constellations, Voie Lactée, étoiles filantes) et aux instruments (Lune, planètes géantes Jupiter & Saturne, amas d'étoiles, nébuleuses, galaxies). Gratuit et ouvert à tous.

Annulé en cas de ciel trop nuageux

<https://www.afastronomie.fr/les-nuits-des-etoiles>

Ciné au Pays de Landerneau

Jeudi 28 septembre à 20h30. Projection du film INTERSTELLAR de Christopher Nolan (Science-Fiction 2014 UK-USA ; 2h49), proposé par l'association au cinéma Le Rohan de Landerneau.

Le film raconte les aventures d'un groupe d'explorateurs qui utilisent une faille récemment découverte dans l'espace-temps afin de repousser les limites humaines et partir à la conquête des distances astronomiques dans un voyage interstellaire.

S'agissant d'une projection organisée par CoCiLa*, la séance de cinéma sera au tarif max de 5 € et accompagné d'un débat ou d'une animation (à voir, éventuellement, observation sur les quais de Landerneau)

*Collectif Ciné des associations du pays de Landerneau.

<http://collectif.cine.free.fr>

Le site d'Alnitak : <http://www.astrosurf.fr>

Séances de yoga en juillet à la Salle Pierre Abéguilé

Tous les lundis soirs du mois de juillet de 20 h 00 à 21 h 45

sera proposé un cours de yoga **ouvert à tous**.

Le cours est proposé aux adhérents de l'association « De soi à Soi - Yoga d'inspiration tibétaine » mais aussi à ceux qui désirent découvrir cette expérience.

Galleg–Brezhoneg

Le Kouign amann

À essayer cet été !

Prenez 700 g de beurre auxquels vous ajoutez 300 g de beurre.

Remuez le tout dans une casserole beurrée en ajoutant 250 g de beurre toutes les cinq minutes pendant un quart d'heure.

Dans un plat à part, faire fondre 600 g de beurre.

Mélanger le tout, mettre au four et servir tiède ...avec une noix de beurre.



Ar Kouign amann

Da dañva en hañv-mañ !

Kemerit 700 g amann ha lakait 300 g amann ouzhpenn.

Meskit kement-se en ur gastelodenn aman-nennet, ha lakait 250 g amann ouzhpenn bep pemp munut e-pad ur c'hardeur.

En ur plad all, lakait 600 g amann da deuziñ.

Kejit pep tra, lakait er forn ha servijit ez klouar ... gant ur sklorenn amann.



Arrêt sur images du 2ème trimestre 2017

La course aux œufs de Pâques
proposée

le dimanche 9 avril

aux enfants de La Martyre et
Ploudiry



Visite à La Martyre d'un groupe
de cyclistes chinois qui partici-
pent à la randonnée cyclotouriste
« Paris—Brest—Paris ».

Ils ont souhaité s'arrêter sur
notre commune afin de prendre
le temps de contempler notre bel
enclos et aussi de le photogra-
phier. Ils étaient accompagnés du
club cyclotouriste de Landerneau
dont Bernard Manach de La Haie
est le président.



Le samedi 17 juin : le concours
annuel de poulinières suitées et
non suitées sur l'ancien champ
de foires de La Martyre.